

La musique en ligne européenne prendra du retard

2004 devait être l'année du grand lancement de la musique en ligne payante et légale en Europe avec l'arrivée des très attendus Napster 2.0 (Roxio) et iTunes (Apple).

Mais ce grand départ, censé contrer les sites illégaux de peer-to-peer, pourrait être retardé. Au grand désespoir des éditeurs et des maisons de disque. Le premier à concéder avoir des difficultés avec le marché européen est Napster dont le lancement était initialement prévu cet été. « *Nous avons l'intention de nous lancer avant la fin de l'été. Je garde l'espoir d'y parvenir, mais réunir les droits a constitué un vrai défi* » explique Christopher Gorog, le directeur général de l'éditeur américain de logiciels Roxio, qui a racheté Napster. A la question: Napster respecte le calendrier prévu, il a répondu: « *Nous sommes dans les clous* ». Les négociations sur les droits d'auteur avancent donc très très lentement, pénalisant mécaniquement le lancement de ces plate-formes. Mais ce n'est pas tout. L'Europe et sa bureaucratie sont aussi accusés. Car il n'existe pas, pour les éditeurs de ces plate-formes, de possibilités d'obtenir des accords de licences communs aux membres de l'Union. Roxio et Apple doivent ainsi négocier avec chaque pays et chaque maison de disque. Un véritable parcours du combattant. Les acteurs du secteur estiment ainsi que la lourdeur des démarches ralentit l'émergence d'un marché du téléchargement de musique. Bref, les sites de P2P ont encore de beaux jours devant eux.